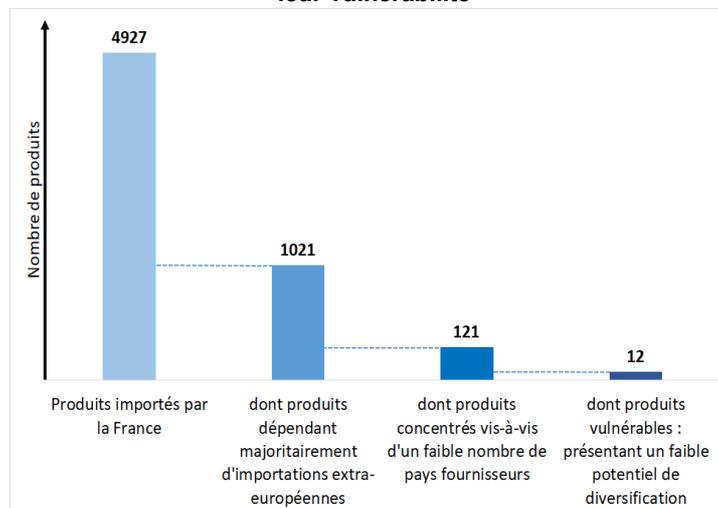


## Vulnérabilité des approvisionnements français et européens

*Christophe BONNEAU, Mounira NAKAA*

- La crise de la Covid-19 a relancé le débat sur la vulnérabilité des chaînes de valeur mondiales et en particulier sur les dépendances de la production nationale vis-à-vis des approvisionnements depuis l'étranger.
- En 20 ans, la France s'est progressivement insérée dans les chaînes de valeur mondiales : sa production industrielle inclut directement près de 40 % d'intrants étrangers, dont plus de la moitié provient de pays européens. Ce phénomène est commun à l'ensemble des pays européens et la France est moins dépendante que l'Allemagne aux intrants étrangers.
- Pour identifier les biens « vulnérables », les importations extra-européennes d'environ 5 000 catégories de produits ont été analysées en prenant en compte (1) la concentration des importations de chaque produit depuis un nombre réduit ou non de pays fournisseurs hors UE et (2) la centralité du produit, c'est-à-dire l'existence ou non d'alternatives pour se fournir en provenance d'autres pays.
- Selon cette méthodologie, la vulnérabilité des importations françaises hors-UE apparaît comme faible : on dénombre 121 produits dont les importations seraient concentrées (voir graphique de couverture), notamment des produits chimiques et pharmaceutiques, des produits métallurgiques et certains biens d'équipement (ex. : lampes LED, machines-outils, accumulateurs...). Parmi ces produits concentrés, on identifie 12 produits vulnérables, c'est-à-dire à faible potentiel de diversification. Finalement, le nombre de produits vulnérables pour la France est inférieur à celui de ses principaux voisins européens. Pour le quart de ces produits, le principal fournisseur extra-européen est la Chine.
- L'identification de ces vulnérabilités ne doit pas faire perdre de vue les avantages que présente la possibilité de s'approvisionner depuis l'étranger, tant sur le plan de l'efficacité économique que de la sécurité d'approvisionnement, y compris en temps de crise.

**Classification des importations françaises selon leur vulnérabilité**



Sources : BACI (2020) données 2018 sur un total d'environ 5000 produits (SH6) et calculs DG Trésor.

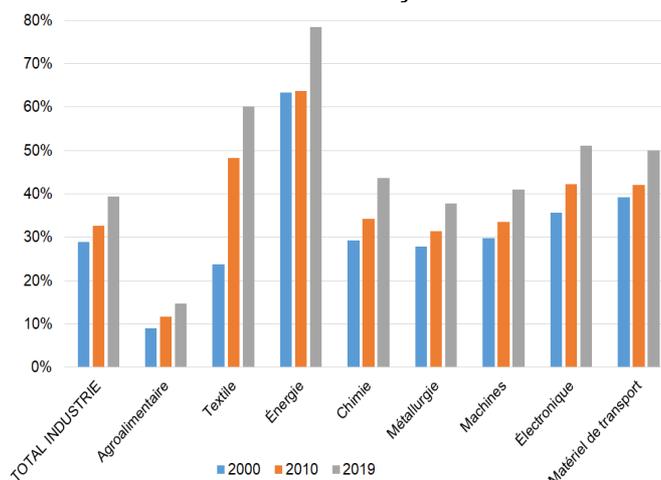
# 1. Comme ses voisins, la France dépend avant tout de l'Union européenne pour sa production

## 1.1 L'insertion de la France dans les chaînes de valeur mondiales engendre des gains et des dépendances

La France, comme l'ensemble des grandes économies, s'est progressivement insérée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), caractérisées par une fragmentation du processus de production entre plusieurs pays et impliquant que les produits franchissent un nombre croissant de frontières au cours de leur fabrication<sup>1</sup>. L'insertion dans les CVM s'est traduite par un gain de compétitivité pour les entreprises. L'externalisation de certains segments de production leur permet en effet de se concentrer sur des activités à plus haute valeur ajoutée, telles que la R&D, la conception ou certaines activités manufacturières, et accroît leur compétitivité à l'export et sur le marché intérieur<sup>2</sup>. L'insertion croissante dans les CVM s'est également traduite par des gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs français<sup>3</sup>.

Cette évolution a aussi renforcé la part des intrants étrangers dans la production industrielle, qui est passée de 29 % à 39 % au cours des 20 dernières années (cf. graphique 1). Le secteur le plus dépendant aux intrants étrangers est celui des produits énergétiques, du fait de l'incorporation de matières premières comme le pétrole brut, suivi de l'industrie textile, qui a connu la plus forte hausse de dépendance en 20 ans (de 24 % en 2000 à 60 % en 2019). À l'inverse, l'industrie agroalimentaire repose essentiellement sur des intrants produits en France. Outre les pertes d'emplois industriels en partie causées par la hausse des importations sur les dernières décennies<sup>4</sup>, cette évolution questionne sur l'exposition de l'industrie française à des risques de perturbation d'approvisionnement depuis l'étranger.

Graphique 1 : Part d'intrants étrangers dans la production industrielle française<sup>5</sup>



Source : MRIO<sup>6</sup> et calculs DG Trésor.

Note : La part d'intrants étrangers correspond à l'importation de biens intermédiaires nécessaires à la production industrielle.

## 1.2 Cette hausse de la dépendance à des intrants étrangers se constate aussi chez nos voisins européens

La production industrielle française est en 2019 plus dépendante aux intrants étrangers que celle de l'Italie et de l'Espagne, mais moins dépendante que celle de l'Allemagne, de la Pologne et des Pays-Bas (cf. graphique 2)<sup>7</sup>. Ces six pays ont connu une hausse significative de leur dépendance aux intrants étrangers sur les 20 dernières années.

Les pays européens sont avant tout intégrés aux chaînes de valeur européennes<sup>8</sup> : l'UE-27 représente la source directe de la majorité des intrants étrangers pour cinq de ces six pays (à l'exception des Pays-Bas). Malgré la montée en puissance des pays émergents dans le commerce mondial, cette part s'est maintenue

(1) F. Berthaud (2017), « Le commerce de la France en valeur ajoutée », *Trésor-Éco* n° 207.

(2) Banque mondiale, « Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur », Rapport sur le développement dans le monde 2020, p.67.

(3) Emlinger C. et L. Fontagné (2013), "(Not) Made in France", *Lettre du CEPII* n° 333, juin. Estimation sur la base de données de 2010.

(4) C. Malgouyres (2017), "The impact of Chinese import competition on the local structure of employment and wages: evidence from France", *Journal of regional science*, 57(3).

(5) Par souci de lisibilité, certains secteurs industriels (papeterie, cuir, plasturgie, bois) ne sont pas détaillés mais sont inclus dans le total.

(6) Banque asiatique de développement, "Compilation and uses of the MultiCountry Input-Output tables: Lessons from the ADB MRIO database", juillet 2019.

(7) Les données de cette étude concernant l'exposition de certains pays aux approvisionnements depuis l'étranger pourraient être surestimées en raison de l'« effet Rotterdam », la comptabilisation comme importations (puis exportations) des certains biens ne faisant que transiter par le pays en question, phénomène particulièrement marqué parmi les pays disposant de grands hubs logistiques. En outre, des économies relativement plus petites s'appuient naturellement sur davantage d'approvisionnement depuis l'extérieur pour satisfaire leur demande.

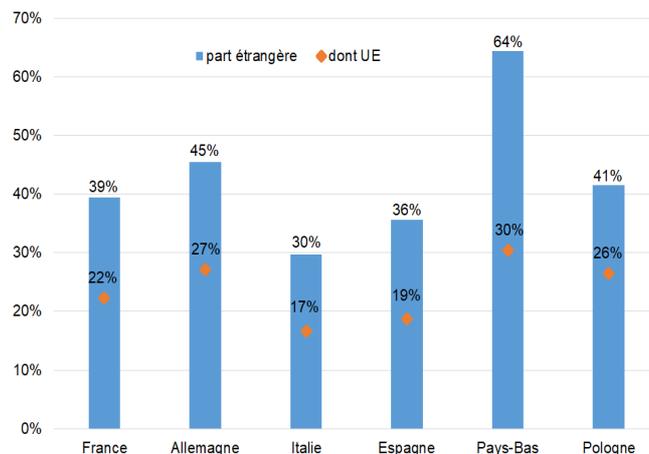
(8) L'origine géographique retenue dans cette étude est celle des importations directes des pays étudiés et non l'origine ultime de la valeur ajoutée à travers les chaînes de valeur. Voir partie 2.1.

au cours des 20 dernières années<sup>9</sup>, voire renforcée pour la France, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne. S'agissant des intrants importés depuis la Chine, les données de commerce en valeur ajoutée montrent un niveau de dépendance en apparence très limité en 2019, entre 1,4 % et 2,0 % pour l'échantillon de pays européens, à l'exception notable des Pays-Bas (4,7 %). Même en prenant en compte la dépendance indirecte (ex. biens électroniques en provenance d'Allemagne, mais incorporant des composants chinois), des études montrent une dépendance réelle de la production française aux intrants chinois à hauteur de 3,2 % en 2014<sup>10</sup>.

L'analyse du commerce en valeur ajoutée permet de mettre en évidence les dépendances sectorielles d'un pays vis-à-vis de ses partenaires, mais elle ne permet pas d'identifier les risques de ruptures d'offre qui peuvent entraver la production y compris lorsque les produits concernés représentent une faible part de la

production.

**Graphique 2 : Part d'intrants étrangers dans la production industrielle en 2019**



Sources : MRIO et calculs DG Trésor.

Note : La part d'intrants étrangers correspond à l'importation de biens intermédiaires nécessaires à la production industrielle.

## 2. Les vulnérabilités des approvisionnements de la France sont limitées par rapport à ses principaux voisins

### 2.1 Diagnostic de la vulnérabilité des importations à un niveau fin

L'analyse de données de commerce bilatéral<sup>11</sup> à un niveau désagrégé (environ 5 000 produits)<sup>12</sup> permet d'identifier le degré de vulnérabilité de chacun des produits importés<sup>13</sup>.

La vulnérabilité d'un produit est définie comme la conjonction d'une concentration de ses importations sur un nombre limité de pays tiers (hors UE-27) et d'un faible potentiel de diversification des pays fournisseurs<sup>14</sup> (voir méthodologie dans l'encadré 1). Une des limites de cette méthodologie est de se baser sur les données d'importations sans intégrer les

données de production nationale. En effet, le croisement des données de commerce et les données de production ne permettrait pas une analyse de la vulnérabilité à un niveau aussi détaillé<sup>15</sup> ni de mener d'analyse comparative avec d'autres pays. Une autre limite est relative à l'impossibilité d'isoler dans ces données les flux de réexportations et donc de détecter les vulnérabilités indirectes à travers les fournisseurs de rang 2 ou plus<sup>16</sup>. Les résultats ci-après constituent donc une première approche de l'analyse des vulnérabilités d'approvisionnements, qui sous certains aspects peuvent être majorées (notamment du fait d'une potentielle production locale) et sous d'autres minorées (notamment du fait des vulnérabilités indirectes).

(9) Le champ actuel de l'UE-27 est conservé pour la comparaison avec l'année 2000.

(10) Gerschel E., Martinez A. et I. Méjean (2020), « Propagation des chocs dans les chaînes de valeur internationales : le cas du coronavirus », *Les notes de l'IPPP*, n° 53, mars.

(11) Gaulier G. & S. Zignago (2010), "BACI: International Trade Database at the Product-Level. The 1994-2007 Version," *CEPII Working Paper* 2010- 23. Les données utilisées sont celles de 2018.

(12) Les produits sont définis par la nomenclature système harmonisé (SH) à un niveau six chiffres. Même à ce niveau fin de désagrégation, chaque catégorie peut encore contenir des produits présentant des caractéristiques techniques différentes.

(13) L'analyse porte ici sur les produits importés quel que soit leur usage final (biens de consommation intermédiaire, biens de consommation finale et biens d'équipement).

(14) Dans l'ensemble de cette étude, on entendra par « fournisseur » les pays et non les entreprises, les données d'échange au niveau mondial ne permettant pas de distinguer les données individuelles d'entreprises.

(15) Les tables de concordance fait correspondre une même catégorie d'activité de production à plusieurs catégories de biens importés provoquant ainsi une perte dans le détail de l'information.

(16) Par exemple, si la France importe un bien en provenance d'Allemagne, ces données ne permettent pas de distinguer s'il s'agit d'un même bien en provenance de Chine, importé en Allemagne et réexporté vers la France, ou simplement d'un bien produit en Allemagne et exporté vers la France.

## Encadré 1 : Méthode d'analyse des vulnérabilités des importations

La vulnérabilité des importations d'un pays est ici évaluée par rapport aux pays tiers hors UE-27 pour chaque produit importé. Les produits retenus pour l'analyse sont uniquement ceux qui sont faiblement disponibles sur le marché européen, ce qui est mesuré par des importations extra-européennes supérieures à 50 %. L'analyse s'appuie sur deux indicateurs :

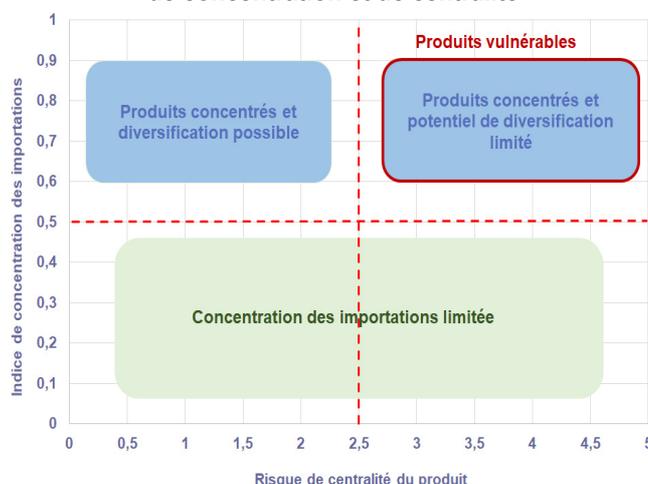
1. Le degré de concentration des pays fournisseurs hors UE-27 des importations du produit. La concentration peut être mesurée par l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI)<sup>a</sup>. Plus l'indice est élevé, plus les importations sont concentrées sur un nombre réduit de pays partenaires commerciaux
2. Le potentiel de diversification à court terme du produit, mesuré par le risque de « centralité »<sup>b</sup> de celui-ci, qui correspond à la dépendance de l'offre mondiale d'un produit à un nombre limité de pays fournisseurs. Le risque de centralité d'un produit est considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur à 2,5 (à ce seuil, le premier pays exportateur du bien au niveau mondial assure environ les deux tiers des exportations mondiales du produit).

On définit un seuil de HHI supérieur à 0,5 pour identifier les importations les plus concentrées et donc vulnérables<sup>c</sup>.

La représentation des produits selon leurs niveaux de concentration et de centralité permet d'établir une cartographie des produits importés (cf. schéma 1) :

- Les produits vulnérables car leurs importations sont concentrées et le potentiel de diversification est limité : les indices de concentration et de centralité sont tous deux élevés (respectivement supérieur à 0,5 et supérieur à 2,5) ce qui traduit une forte concentration des importations avec des possibilités limitées de diversification vers d'autres pays fournisseurs.
- Les produits concentrés pour lesquels la diversification est possible : l'indice de concentration est élevé (supérieur 0,5) mais le niveau de centralité reste faible à modéré (inférieur à 2,5). La concentration des importations face à un choc serait donc élevée, mais il existerait d'autres pays fournisseurs alternatifs, et donc une diversification serait possible. Ce potentiel de diversification n'élimine pas le risque de perturbations dans les importations à court terme de cette catégorie de produits car l'approvisionnement auprès de nouveaux fournisseurs peut nécessiter des délais et des coûts supplémentaires.
- Les produits dont la concentration est limitée : il s'agit de produits importés dont l'indice de concentration est faible à modéré (inférieur à 0,5).

Schéma 1 : Cartographie des produits selon leur niveau de concentration et de centralité



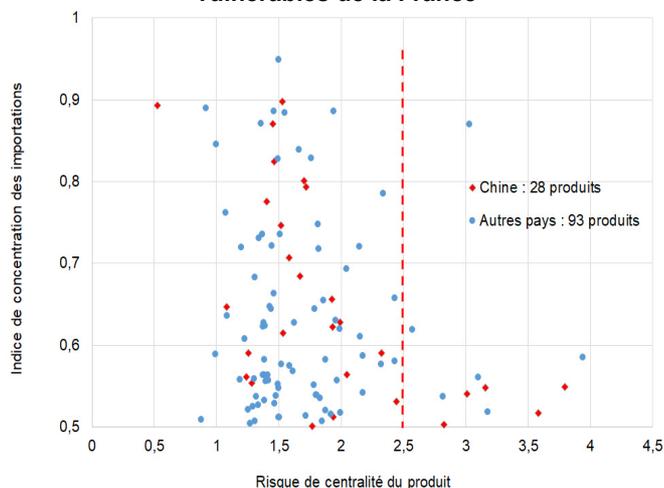
Source : Calculs DG Trésor.

- a. L'indice HHI est calculé pour chaque produit à partir de la somme des carrés des parts de marché de chaque pays partenaire. Il est compris entre 0 et 1.
- b. La centralité est mesurée en comparant pour chaque produit les flux d'exportation des pays fournisseurs. Pour plus de détails sur la construction de l'indice voir Y. Korniyeko, M. Pinat et B. Dew (2017), "Assessing the fragility of global trade: the impact of localized supply shocks using network analysis" *IMF Working paper* 17/30. Ce risque de centralité est mesuré pour chaque produit indépendamment du pays étudié.
- c. À titre illustratif, un HHI des importations de 0,5 peut correspondre à une situation où les deux principaux pays-fournisseurs hors-UE représentent environ 75 % du total des importations extra-européennes.

## 2.2 Les vulnérabilités des importations de la France semblent limitées

L'analyse des vulnérabilités dans les importations françaises extra-européennes (selon la méthode de l'encadré 1) identifie 121 produits concentrés sur environ 5000 produits importés, soit près de 1 % de la valeur totale des importations en 2018 (cf. graphique 3). Parmi ces produits figurent des produits chimiques et pharmaceutiques tels que certains antibiotiques<sup>17</sup>, des produits métallurgiques dont certaines terres rares<sup>18</sup> et des biens d'équipements comme les accumulateurs et certaines machines-outils<sup>19</sup>. La Chine apparaît le plus souvent comme premier fournisseur de ces produits vulnérables, suivie par les États-Unis et la Suisse.

**Graphique 3 : Représentation des importations extra-UE vulnérables de la France**



Sources : BACI (2020) données 2018 et calculs DG Trésor.

Note : Plus l'indice de concentration est élevé, plus les importations sont concentrées sur un nombre réduit de partenaires. Plus le risque de centralité est élevé, plus l'offre mondiale du produit dépend d'un nombre limité de pays fournisseurs (voir encadré 1). Les points « Chine » se rapportent aux produits pour lesquels la Chine est le principal fournisseur de la France.

Le risque de centralité moyen de ces produits concentrés est assez faible c'est-à-dire que l'offre mondiale de ces produits est assurée par un nombre suffisant de pays fournisseurs, et qu'il serait donc possible de diversifier les sources d'approvisionnements si nécessaire. On compte néanmoins 12 produits concentrés qui ont également un niveau de centralité élevé<sup>20</sup>. Parmi ces produits qualifiables de « vulnérables », on retrouve certaines

catégories de lampes LED, la Chine en étant le principal fournisseur pour l'ensemble du monde, ce qui constitue un risque élevé de pénurie en cas de choc.

## 2.3 Les importations de la France depuis les pays tiers sont moins vulnérables que celles de ses voisins européens

Les importations françaises comportent relativement moins de produits vulnérables (en nombre) que ses grands partenaires européens (cf. voir tableau 1). D'un point de vue sectoriel, les produits agroalimentaires, chimiques et pharmaceutiques représentent une part significative des importations vulnérables des six pays étudiés. L'Italie présente une proportion de produits vulnérables importante dans le textile et l'Espagne une surreprésentation de matériaux de construction et métallurgiques. Environ 10 % des produits concentrés de chacun des six pays étudiés affichent un potentiel de diversification faible et donc une fragilité plus marquée en cas de défaillance du ou des pays fournisseurs.

La Chine est, pour chacun des six pays étudiés, le principal fournisseur hors-UE des produits concentrés. En particulier, pour l'Italie, la Pologne et les Pays-Bas, et dans une moindre mesure l'Espagne, la Chine est le principal fournisseur hors UE de la quasi-totalité des produits vulnérables.

Cette comparaison doit cependant prendre en compte les caractéristiques économiques propres à chaque pays. Le nombre et le montant modérés d'importations vulnérables de la France et de l'Allemagne sont surtout liés à une part plus importante de leurs importations intra-UE, ce qui diminue mécaniquement leur vulnérabilité vis-à-vis des importations hors-UE. D'autres facteurs, comme le taux d'ouverture du pays et sa spécialisation sectorielle expliquent aussi les différences.

Le croisement des données entre ces six pays montre des produits concentrés communs et des risques de concentrations indirectes du fait des flux de réexportations. Environ 20 % des produits concentrés pour la France sont également vulnérables pour trois autres pays ou plus (dont le phosphore et certains dérivés de magnésium). En outre, parmi les produits

(17) Streptomycines et Chloramphénicol.

(18) Il s'agit du scandium et yttrium, utilisés dans l'électronique de pointe.

(19) Appareils destinés à la fabrication de pneumatiques.

(20) Les douze produits vulnérables identifiés sont les lampes LED, les simulateurs de vol, les couvertures en fibre synthétique, deux catégories de plantes artificielles décoratives, certains meubles de jardin, quatre types de produits d'horlogerie, les gravures ainsi que les objets d'antiquité.

concentrés pour les Pays-Bas, figurent une vingtaine de produits pour lesquels les Pays-Bas sont aussi le premier fournisseur de la France. Ces produits

pourraient donc constituer aussi, indirectement à travers des réexportations néerlandaises, un risque de concentration supplémentaire pour la France.

**Tableau 1 : Données clés des vulnérabilités des pays**

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Pologne
Taux d'ouverture hors-UE(% PIB)	13 %	19 %	16 %	19 %	65 %	23 %
Importations totales de biens (Mds €)	573	1 087	426	330	547	228
Nombre de produits concentrés	121	166	227	269	390	199
Nombre de produits concentrés en commun avec la France	/	34	29	39	42	20
Nombre de produits concentrés pour lesquels la Chine est le 1 <sup>er</sup> fournisseur	28	55	85	88	127	68
Nombre de produits vulnérables (concentrés et à faible potentiel de diversification)	12	19	24	37	36	15

Sources : BACI (2020), World Development Indicators, Eurostat et calculs DG Trésor. Données de l'année 2018.

Note : Le taux d'ouverture correspond ici aux importations de biens et services rapportée au PIB national. Les produits vulnérables sont identifiés pour chaque pays à partir de la méthode détaillée dans l'encadré 1.

## 2.4 La vulnérabilité mesurée au niveau européen est moindre qu'au niveau des pays

Si on réplique l'analyse précédente au niveau de l'UE-27 consolidée, sur plus de 5 000 produits importés, 483<sup>21</sup> (soit 7 % du montant d'importations depuis des pays tiers) présentent une dépendance importante envers un nombre réduit de pays tiers<sup>22</sup>. La Chine est le principal fournisseur d'environ 40 % de ces produits dont les ordinateurs portables, des antibiotiques, certaines terres rares et des dérivés de magnésium. Ces deux derniers sont d'ailleurs identifiés

par la Commission européenne comme matières premières critiques pour des secteurs stratégiques (impression 3D, secteur de la défense...) <sup>23</sup>.

La moitié des produits concentrés au niveau individuel des six pays étudiés ne le sont pas pour l'UE-27 en tant que bloc commercial (sur les 121 produits concentrés identifiés pour la France, 66 ne le sont pas pour l'UE-27) ce qui signale un potentiel de diversification envers d'autres pays tiers, non exploité par la France mais exploité par ses voisins.

## 3. La sécurisation des approvisionnements est à un enjeu à la fois pour les entreprises, les États et l'Union européenne

### 3.1 La crise de la Covid a mis en relief l'importance des chaînes mondiales d'approvisionnement

Bien que l'on manque encore de recul, la crise de la Covid ne semble pas remettre fondamentalement en cause l'organisation de la production et du commerce en chaînes de valeur. En effet, la capacité des États à s'approvisionner à l'étranger auprès de multiples

partenaires fournisseurs a contribué à la résilience face à une explosion de la demande pour certains biens, l'exposition différenciée des pays à la pandémie et la propagation du choc dans le temps ayant par ailleurs facilité l'ajustement de l'offre à la demande (cf. graphique 4).

S'agissant des biens sanitaires, l'analyse précédente n'identifie pas de vulnérabilité parmi les biens destinés

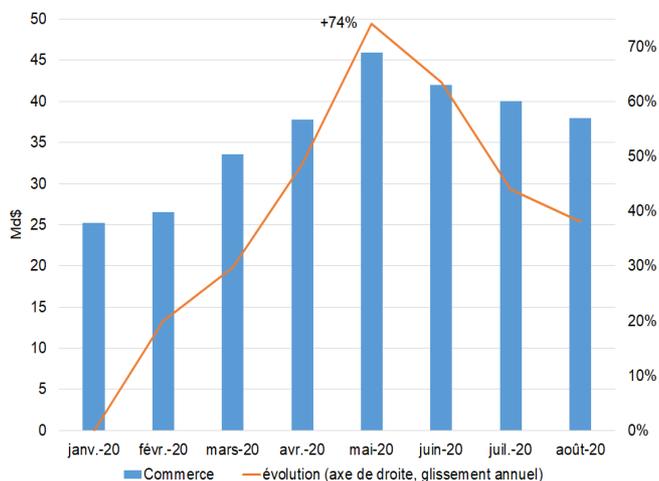
(21) Le nombre de produits concentrés pour l'UE peut paraître important par rapport à celui des six pays étudiés, mais il reflète le passage de 6 pays à 27, qui n'ont pas forcément beaucoup de produits concentrés en commun. De plus, un nombre de produits concentrés au niveau des pays sont reflétés au niveau de l'UE en raison du poids du pays dans le commerce international de l'UE (c'est de cas de l'Allemagne et la France par exemple). Enfin, certains pays sont les seuls importateurs de certains produits concentrés ce qui se traduit de facto par autant de produits concentrés supplémentaires à l'échelle UE.

(22) Mesurée par un indice HHI des importations hors UE supérieur à 0,5 (comme pour l'analyse des vulnérabilités des pays).

(23) European Commission (2020), Study on the EU's list of Critical Raw Materials-Final Report.

à la lutte contre la Covid<sup>24</sup>, ce qui montre que les ruptures d'approvisionnement constatées au début de la crise étaient davantage liées à une hausse brutale de la demande mondiale pour ces biens qu'à une fragilité préexistante liée à l'organisation géographique des CVM pour ces produits<sup>25</sup>.

**Graphique 4 : Commerce mondial de biens médicaux liés à la lutte contre la Covid-19 en 2020**



Source : CNUCED<sup>26</sup>, données estimées.

Cette crise met néanmoins en lumière les vulnérabilités créées par les CVM, dans un contexte de multiplication des risques de chocs externes susceptibles de rompre les chaînes d'approvisionnement (sanitaire, protectionniste, environnemental, climatique, informatique, etc.).

L'analyse précédente apporte un premier niveau de lecture, en offrant un diagnostic désagrégé par produits et des pistes de réponse via le potentiel de diversification des importations hautement concentrées. Cela pourrait être complété, d'une part, en identifiant avec les acteurs industriels les intrants jugés critiques au sein des importations vulnérables et, d'autre part, en croisant les données de commerce avec celles de production nationale (ou européenne) dans ces secteurs critiques. Une cartographie des différents fournisseurs indirects le long de la chaîne de production serait également utile.

### 3.2 Il existe plusieurs pistes pour réduire les vulnérabilités d'approvisionnement

Les risques pesant sur les chaînes d'approvisionnement doivent en premier lieu conduire les entreprises à mettre en place des stratégies de sécurisation, passant notamment par une diversification de leurs fournisseurs<sup>27</sup>. Mais les pouvoirs publics ont également un rôle à jouer dans les secteurs sensibles, pour lesquels des ruptures d'approvisionnement emporteraient des externalités négatives à l'échelle de la société (ex. santé, sécurité).

Une stratégie publique de sécurisation pour ces biens ou secteurs sensibles peut combiner la recherche d'une plus grande diversification des canaux d'approvisionnement et des fournisseurs (par exemple via la commande publique pour certains biens), la constitution de stocks de sécurité, le développement du recyclage (par exemple pour les matières premières), et si nécessaire un soutien public au développement de nouvelles capacités productives sur le territoire. À ce titre, le plan France Relance comporte notamment une mesure « Relocaliser : sécuriser nos approvisionnements stratégiques » dotée d'une enveloppe de 600 M€, dont l'objectif est le soutien à l'investissement privé ciblé sur certains secteurs (santé, agroalimentaire, télécommunications, électronique, intrants industriels critiques)<sup>28</sup>. Ces principes ont également guidé la conception du plan d'action pour la relocalisation en France de projets de recherche et de sites de production de produits de santé, présenté par le Gouvernement le 18 juin 2020.

Au niveau européen, la pertinence d'une approche concertée est justifiée notamment par les fortes interdépendances entre États membres et par la sécurité économique offerte par le marché unique face à la montée du protectionnisme dans le monde. L'initiative européenne « d'autonomie stratégique ouverte », lancée par la Commission européenne au printemps 2020, offre un cadre de concertation sur la thématique des vulnérabilités d'approvisionnement et pourrait permettre la mise au point d'une définition commune des biens et services jugés « critiques ».

(24) Liste de 44 biens établie par l'Organisation mondiale des douanes, incluant notamment les masques, blouses, matériel de test, etc.

(25) Cette observation reste limitée par l'absence d'analyse des données de production nationale pour l'ensemble des pays.

(26) UNCTAD (2020), "Global Trade Update", octobre.

(27) Manyika J, Smit S. et J. Woetzel (2020), "Risk, resilience, and rebalancing in global value chains", McKinsey Global Institute, août.

(28) <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

Ce dialogue européen peut s'articuler avec d'autres concertations au niveau multilatéral (ex. OCDE, OMC) afin de garantir que les initiatives de sécurisation respectent les règles du commerce mondial garantissant une concurrence juste et équitable entre pays ; le contraire serait contreproductif par rapport à l'objectif initial d'assurer une disponibilité suffisante des approvisionnements critiques au niveau mondial et pour chaque pays.

**Éditeur :**

Ministère de l'Économie,  
des Finances  
et de la Relance  
Direction générale du Trésor  
139, rue de Bercy  
75575 Paris CEDEX 12

**Directeur de la  
Publication :**

Agnès Bénassy-Quéré

**Rédacteur en chef :**

Jean-Luc Schneider  
(01 44 87 18 51)  
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

**Mise en page :**

Maryse Dos Santos  
ISSN 1777-8050  
eISSN 2417-9620

**Derniers numéros parus**

**Décembre 2020**

N° 273 Contribution de la destruction créatrice aux gains de productivité en France

Clémentine David, Romain Faquet, Chakir Rachiq

N° 272 Les déterminants économiques des crises sociales en Amérique latine

Colette Debever

**Novembre 2020**

N° 271 Numérisation des entreprises françaises

Romain Faquet, Vincent Malardé

N° 270 Que savons-nous aujourd'hui des effets économiques du télétravail ?

Cyprien Batut, Youri Tabet

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>



Direction générale du Trésor



@DGTrésor

Pour s'abonner à *Trésor-Éco* : [tresor-eco@dgtresor.gouv.fr](mailto:tresor-eco@dgtresor.gouv.fr)

*Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.*